

Le tourisme à l'avant-plan : Une trousse à outils

**Annexe II
Utilisation des profils
touristiques pour les
régions**

Annexe II

Utilisation des profils touristiques pour les régions

Le ministère du Tourisme et des Loisirs mettait en œuvre en 2004 un nouveau programme unique en son genre au Canada qui comprenait la publication de « profils touristiques pour les régions ». Il s'agit de séries spéciales de données produites par Statistique Canada sur les activités des visiteurs et le rendement du secteur touristique dans de nombreuses régions de l'Ontario. Les données fournies ont trait à certaines régions touristiques, régions métropolitaines de recensement (RMR) et divisions de recensement (DR). Dans certains cas cependant, les échantillons étant trop petits, il est impossible d'inclure les données dans un rapport. Vous trouverez ci-après la liste des régions pour lesquelles il existe des profils touristiques.

Ce qui rend ces profils si spéciaux, c'est que les données présentées sur l'activité touristique dans des régions correspondent relativement bien, dans la plupart des cas, aux limites des comtés et des régions. Ainsi, vous pouvez établir le profil touristique de votre collectivité et de la région avoisinante.

Ces données sont d'une valeur inestimable lorsque vient le temps de présenter le dossier du tourisme. Elles présentent l'image des avantages économiques réels liés au tourisme pour le comté ou la région dont il est question.

Données sur la collectivité

Dans la plupart des cas, les données sont fournies uniquement pour les divisions de recensement qui sont des zones régionales relativement vastes. Cependant, il existe aussi des données sur certaines grandes villes de même que sur les régions touristiques. Le tableau II-1 de la page suivante dresse la liste des régions pour lesquelles des données étaient offertes en 2004. Il se peut que la disponibilité des données change avec le temps.

Si dans la liste des collectivités pour lesquelles des données sont offertes, vous ne trouvez pas la vôtre, cherchez le comté ou la municipalité régionale dans laquelle elle se trouve. S'il n'existe pas de données à ce niveau non plus, vous devrez utiliser les données de la région touristique dans laquelle vous vous trouvez.

Nature et source des données

On peut se procurer les profils touristiques pour les régions comme suit :

1. Accédez à l'adresse <http://www.tourism.gov.on.ca/french/tourdiv/research/rtp/index.html>. (Remarque : Si ce lien ne fonctionne pas, accédez à l'adresse www.tourism.gov.on.ca/french et sélectionnez « Recherches touristiques », puis « Profils touristiques pour les régions de l'Ontario » dans le menu de gauche.)

2. À l'aide du menu déroulant, sélectionnez une région touristique, une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une division de recensement (DR).

Tableau II-1		
Liste des régions touristiques, des régions métropolitaines de recensement et des divisions de recensement pour lesquelles il existe des profils touristiques		
Profils touristiques des régions touristiques, des régions métropolitaines de recensement et des divisions de recensement	Données existantes	Échantillon trop petit pour faire l'objet d'un rapport
Ensemble de l'Ontario	○	
Nord de l'Ontario	○	
Régions touristiques		
Centre de l'Ontario	○	
Centre-Nord	○	
Centre-Sud de l'Ontario	○	
Couloir fluvial du St-Laurent	○	
Est de l'Ontario	○	
Nord-Est	○	
Nord-Ouest	○	
Région de Niagara	○	
Région d'Essex	○	
Région d'Ottawa	○	
Sud-Ouest de l'Ontario	○	
Toronto et sa région	○	
Régions métropolitaines de recensement (RMR)		
Hamilton (RMR 537)	○	
Kitchener (RMR 541)	○	
London (RMR 555)	○	
Oshawa (RMR 532)	○	
Ottawa-Hull (RMR 505)	○	
St. Catharines-Niagara (RMR 539)	○	
Sudbury (RMR 580)	○	
Thunder Bay (RMR 595)	○	
Toronto (RMR 535)	○	
Windsor (RMR 559)	○	
Divisions de recensement (DR)		
Comté de Brant		○
Comté de Bruce (DR41)	○	
Comté de Dufferin		○
Comté de Frontenac (DR10)	○	

Tableau II-1		
Liste des régions touristiques, des régions métropolitaines de recensement et des divisions de recensement pour lesquelles il existe des profils touristiques		
Profils touristiques des régions touristiques, des régions métropolitaines de recensement et des divisions de recensement	Données existantes	Échantillon trop petit pour faire l'objet d'un rapport
Comté de Grey (DR42)	○	
Comté de Haliburton		○
Comté de Hastings (DR12)	○	
Comté de Huron (DR40)	○	
Comté de Kent (DR36)	○	
Comté de Lambton (DR38)	○	
Comté de Lanark		○
Comté de Lennox et Addington		○
Comté de Middlesex (DR39)	○	
Comté de Northumberland		○
Comté de Perth (DR31)	○	
Comté de Peterborough (DR15)	○	
Comté de Prince Edward	○	
Comté de Renfrew (DR47)	○	
Comté de Simcoe (DR43)	○	
Comté de Victoria (DR16)	○	
Comté de Wellington (DR23)	○	
Comté d'Elgin		○
Comté d'Essex (DR37)	○	
Comté d'Oxford		○
Comtés unis de Leeds et Grenville (DR07)	○	
Comtés unis de Prescott et Russell		○
Comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry (DR01)	○	
District d'Algoma (DR57)	○	
District de Cochrane		○
District de Kenora (DR60)	○	
District de Manitoulin		○
District de Nipissing (DR48)	○	
District de Parry Sound (DR49)	○	
District de Rainy River (DR59)	○	
District de Sudbury		○
District de Thunder Bay (DR58)	○	
District de Timiskaming		○
Municipalité de la communauté urbaine de Toronto (DR20)	○	

Tableau II-1		
Liste des régions touristiques, des régions métropolitaines de recensement et des divisions de recensement pour lesquelles il existe des profils touristiques		
Profils touristiques des régions touristiques, des régions métropolitaines de recensement et des divisions de recensement	Données existantes	Échantillon trop petit pour faire l'objet d'un rapport
Municipalité du district de Muskoka (DR44)	○	
Municipalité régionale de Durham (DR18)	○	
Municipalité régionale de Haldimand-Norfolk (DR28)	○	
Municipalité régionale de Halton (DR24)	○	
Municipalité régionale de Hamilton-Wentworth (DR25)	○	
Municipalité régionale de Niagara (DR26)	○	
Municipalité régionale de Peel (DR21)	○	
Municipalité régionale de Sudbury (DR53)	○	
Municipalité régionale de Waterloo (DR30)	○	
Municipalité régionale de York (DR19)	○	
Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton (DR06)	○	

3. Le profil touristique pour la région sélectionnée sera affiché. Vous pouvez imprimer le document complet ou sélectionner dans la table des matières uniquement les données dont vous avez besoin. Vous pouvez également télécharger le fichier complet en faisant défiler le curseur vers le bas pour accéder à la première section, puis en suivant les directives.

Les profils se divisent en quatre parties :

- La partie 1 – Statistiques rétrospectives – présente des données sur les visites des touristes sur une période de cinq ans (points 1.1 à 1.5) alors que le point 1.6 présente des données sur le taux d'occupation des hôtels et les revenus par chambre, toujours sur une période de 5 ans.
- La partie 2 – Statistiques touchant la région –, présente des données plus détaillées sur les visites et les dépenses des visiteurs au cours de l'année la plus récente pour laquelle des données ont été publiées.
- La partie 3 – Impacts économiques – présente des données sur les retombées économiques des activités touristiques dans la division de recensement :
 - premièrement, au point 3.1, les retombées économiques des dépenses des visiteurs dans la région touristique, la RMR ou la DR;
 - deuxièmement, au point 3.2, les retombées des recettes touristiques dans la région touristique, la RMR ou la DR;
 - troisièmement, au point 3.3, les retombées économiques du total des recettes touristiques de l'Ontario sur la région touristique, la RMR ou la DR.
- La partie 4 présente des données sur le nombre d'établissements liés au tourisme dans la région touristique, la RMR ou la DR.

Les données sur les visites et les dépenses des visiteurs ont trait à l'activité touristique, dans le comté ou la région, des personnes qui correspondent à la définition de « touristes ». En Ontario, un touriste est une personne qui passe au moins une nuitée ailleurs que chez elle ou qui parcourt dans la même journée 40 kilomètres ou plus pour atteindre une destination. (Les personnes qui font la navette pour se rendre au travail sont exclues de cette définition.) Les données sont exprimées en « visites-personnes » et en « sommes dépensées ».

Pour bien distinguer les notions de « dépenses des visiteurs » et de « recettes touristiques » dont traite la partie 3 sur les retombées économiques, précisons que la première expression désigne les dépenses des visiteurs pendant qu'ils se trouvent dans le territoire de compétence. La deuxième expression englobe ces mêmes dépenses, en plus des sommes versées par les résidents de la localité à des transporteurs canadiens pour se rendre à l'extérieur du territoire de compétence.

Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le document « Concepts et définitions » qui se trouve sur le site Web du ministère à l'adresse www.tourism.gov.on.ca/french/tourdiv/research/resources.htm.

Utilisation des données pour le dossier du tourisme

Bien que toutes les données que contiennent les profils régionaux soient intéressantes, elles ne se rapportent pas toutes directement aux buts que nous poursuivons. Les données les plus pertinentes sont les suivantes :

- 2.1 Total des visiteurs;
- 2.11 Sommes dépensées par des visiteurs à (région touristique, RMR ou DR);
- 3.1 Impact économique des dépenses des visiteurs à (région touristique, RMR ou DR).

Ces données présentent une « vue d'ensemble » du tourisme dans la collectivité. Selon le niveau d'attention que votre auditoire prête aux chiffres, vous pouvez utiliser également des données plus détaillées, et soit :

- les tendances au fil du temps, surtout grâce aux données du point 1.1;
- 2.2 Visiteurs avec nuitée selon leur pays d'origine;
- 2.5 Voyages d'agrément avec nuitée selon le lieu de résidence (montre jusqu'où vous rejoignez les visiteurs en voyage d'agrément par choix, comparativement aux visiteurs en voyage d'affaires et autres visiteurs qui n'ont pas choisi votre destination de leur propre chef);
- 2.8 Activités des visiteurs avec nuitée (montre ce qui attire les personnes vers votre destination);
- 3.2 et 3.3 Impacts économiques fondés sur les recettes touristiques (dépenses des visiteurs et dépenses de transport des résidants pour se rendre à l'extérieur).

Avant de déterminer les données à utiliser pour le dossier du tourisme, il y a lieu d'expliquer de manière plus approfondie les données sur les retombées économiques. C'est ce que nous ferons ci-dessous, avant d'entrer dans le vif du sujet.

Les retombées économiques du tourisme

Le tableau II-2 illustre le flux global des retombées des dépenses des visiteurs à l'intérieur et à l'extérieur de chaque comté ou région tout en mettant en évidence la façon dont les données du point 3.1 s'intègrent au modèle général. Comme vous pouvez le constater, les données du point 3.1 représentent les retombées, autant sur l'économie locale que provinciale, des dépenses des visiteurs effectuées dans la collectivité. Elles n'incluent pas les avantages économiques des dépenses touristiques effectuées ailleurs en Ontario et qui rejaillissent sur l'économie locale. (Les données des points 3.2 et 3.3 ne figurent pas dans ce tableau, puisque leur méthode d'analyse est fondamentalement différente.)

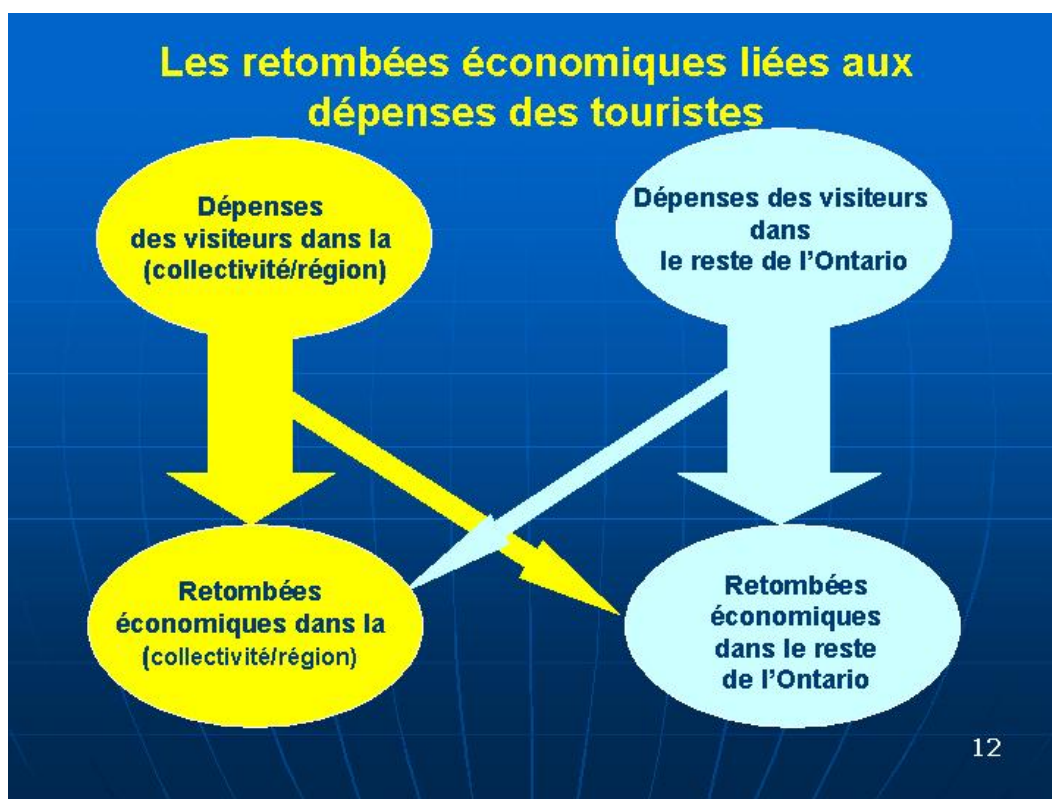
Les données sur les activités des visiteurs présentées au point 3.1 proviennent de l'Enquête sur les voyages des Canadiens (les Canadiens qui voyagent au Canada) et de l'Enquête sur les voyages internationaux (vous l'avez bien deviné – les visiteurs internationaux qui voyagent au Canada). Elles portent sur le nombre de visiteurs, leur origine, la durée de leur séjour, leurs dépenses et autres données semblables.

Les données sur les recettes touristiques présentées aux points 3.2 et 3.3 proviennent des mêmes enquêtes, auxquelles s'ajoutent les données de Statistique Canada sur les sommes versées par les résidants aux transporteurs canadiens.

Autres renseignements utiles*Retombées économiques directes, indirectes et secondaires – Les retombées et les avantages du tourisme*

Les profils touristiques pour les régions présentent les outils d'évaluation des retombées économiques qui mesurent les flux monétaires au sein de l'économie. Ils fournissent une perspective importante sur les répercussions finales de l'activité touristique; il s'agit de l' « effet d'entraînement ».

Tableau II-2
Flux des retombées économiques des dépenses des visiteurs dans la collectivité/région et le reste de l'Ontario



La partie avantages de la mesure des retombées économiques correspond en réalité aux dépenses directes des visiteurs dans la collectivité auxquelles s'ajoutent les retombées qui y sont conservées. Les autres retombées rejaillissent de la collectivité ou de la région vers d'autres régions de la province.

Parmi les autres avantages, mentionnons les retombées des dépenses touristiques dans d'autres régions, lorsqu'une part des sommes rejaillit sur votre collectivité. Elles ne font pas partie des données relatives aux retombées sur la collectivité.

Comme vous pouvez le constater, les « retombées » et les « avantages » économiques sont aussi comparables que des pommes et des oranges.

Comparaison des retombées économiques du tourisme avec celles d'autres secteurs

Les retombées indirectes et secondaires des dépenses liées au tourisme rejaillissent en grande partie vers d'autres secteurs économiques. Par conséquent, lorsque vient le temps de comparer les retombées économiques entre divers secteurs, il convient de n'utiliser que les retombées directes, puisque les autres secteurs considèrent que leur part du flux monétaire fait partie de leurs retombées directes. En d'autres termes, on peut parler d'effets indirects et secondaires si l'on aborde uniquement le tourisme, mais non lorsqu'on le compare à d'autres secteurs de l'économie.

Si l'analyse des retombées économiques ne vous est pas familière, consultez le site Web du ministère à l'adresse www.tourism.gov.on.ca/french/tourdiv/research/resources.htm pour obtenir les définitions des termes utilisés.

Données sur les retombées économiques

Les retombées économiques présentées dans les profils touristiques pour les régions sont présentées sur les plans du PIB (produit intérieur brut), du revenu du travail, du nombre d'emplois et des impôts. De plus, elles sont divisées en retombées directes, indirectes, secondaires et totales.

Pour chaque profil touristique, les données sur les retombées économiques sont présentées de trois manières :

1. 3.1 – Impact économique des dépenses des visiteurs à (comté/région) – La première section, au point 3.1, présente les retombées économiques des dépenses des visiteurs dans le comté ou la région, pendant qu'ils s'y trouvent. On y voit les retombées dans le comté ou la région de même que celles qui rejaillissent sur le reste de la province, ainsi que l'ensemble des retombées sur la province provenant des dépenses touristiques effectuées dans le comté ou la région.
2. 3.2 – Impact économique des recettes touristiques sur (comté/région) – La deuxième section présente les retombées des recettes touristiques (dépenses des visiteurs ajoutées aux sommes versées par les résidents pour leurs déplacements vers

l'extérieur). Comme c'est le cas pour le point 3.1, on y voit les retombées dans le comté ou la région de même que celles qui rejaillissent sur le reste de la province, ainsi que l'ensemble des retombées sur la province provenant des recettes touristiques du comté ou de la région.

3. 3.3 – Impact économique du total des recettes touristiques de l'Ontario sur (comté/région) – La troisième section présente les retombées dans le comté ou la région des recettes touristiques de l'ensemble de la province qui rejaillissent sur le comté ou la région. En d'autres termes, c'est la portion du total des recettes touristiques provinciales dont tire profit le comté ou la région en question.

Utilisation des données sur les retombées économiques dans le dossier du tourisme

Nous recommandons de mettre principalement l'accent sur le point 3.1, à savoir les retombées économiques des dépenses des visiteurs. Bien que les recettes touristiques soient à juste titre importantes, elles ne sont pas le premier point auquel pense le profane en matière de tourisme. La plupart des gens pensent d'abord au nombre de visiteurs qui sont venus et aux recettes qu'ils ont rapportées à l'économie. Les données sur les dépenses des visiteurs sont plus simples à comprendre, ce qui est très important pour la présente initiative.

Deuxièmement, à moins que votre auditoire ne soit composé d'économistes, nous vous recommandons d'éviter aussi les données relatives aux retombées directes, indirectes et secondaires. Soyez simple et évitez les détails techniques. Ce qui intéresse les gens, si aucune comparaison avec d'autres secteurs n'est requise, ce sont les retombées « totales ». Toutefois, si vous devez absolument comparer les secteurs, n'utilisez que les données sur les retombées directes.

Cela nous ramène aux données clés du tableau 3.1 pour créer la présentation (les autres données peuvent être fournies dans un document parallèle si l'auditoire est composé de personnes qui désirent obtenir plus de détails aux fins de référence). Il s'agit des données suivantes :

1. PIB total,
2. revenu total lié au travail,
3. nombre total d'emplois,
4. total des impôts :
 - a. fédéraux,
 - b. provinciaux,
 - c. municipaux,
 - d. locaux.

Dans chacun des cas, nous vous suggérons d'utiliser les données des colonnes [A] et [A + B] du tableau 3.1. La colonne [A] présente l'avantage économique net conservé dans le comté ou la région découlant de l'activité touristique qui s'y est déroulée, alors que la colonne [A + B] présente les retombées totales de cette même activité sur l'ensemble de la province.

Voici comment ces données sont illustrées dans la présentation sur le projet pilote de Hamilton.

The full economic impact of \$233 million in visitor spending in Hamilton in 2002

	Impacts Retained in Hamilton	Total Impact in Ontario
GDP (Gross Domestic Product)	\$162,900,000	\$209,900,000
Wages and Salaries	\$85,500,000	\$114,000,000
Number of Jobs	3,068	3,736
Taxes	\$5,000,000 to the City of Hamilton	\$98,900,000 (to all levels of government)

14

Il pourrait être utile d'ajouter un deuxième tableau montrant la répartition des paliers de gouvernement qui profitent des recettes fiscales. Voici un exemple de ce tableau pour le projet de Hamilton.

Where the Taxes Went
(millions)

Federal government	\$49.9
Province of Ontario	\$42.0
Municipalities	\$6.9 (including the \$5.0 to the City of Hamilton)
Total	\$98.9
Municipal Assessment	??

15

Dans ce cas-ci, nous présentons uniquement les impôts totaux, puisqu'il existe une anomalie dans les chiffres sur les retombées locales. Aussi, les « retombées dans la municipalité régionale de Hamilton-Wentworth » représentent les impôts générés par le flux touristique au sein de la collectivité et non pas ceux qui y ont été conservés. La seule donnée différente, c'est celle des impôts « locaux », où une partie est redirigée vers la ville de Hamilton. C'est

pourquoi nous montrons également ce nombre dans le tableau. Cependant, il ne s'agit pas de l'évaluation municipale, qui constitue la vraie base d'imposition, mais bien d'un nombre théorique fondé sur la structure de l'économie de la province. Lorsque vous le pouvez, il est utile d'inclure une estimation de l'évaluation municipale liée aux entreprises touristiques de la collectivité.